



à Saint-Christophe, le 26 juin 2025.

AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Christophe se réunira,

**LE 2 JUILLET 2025 À 19 H 30
SALLE DU CONSEIL
MAIRIE DE SAINT-CHRISTOPHE
11, ROUTE DE MARANS
17220 SAINT-CHRISTOPHE**

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mai 2025 ;
- Approbation de l'avenant n°1 à la convention de mandat avec la SPL Charente-Maritime Développement ;
- Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion des eaux pluviales urbaines avec la CDA de La Rochelle ;
- Attribution de subventions aux associations et aux personnes morales de droit privé ;
- Création de postes non permanents et mise à jour du tableau des emplois ;
- Approbation d'un contrat de prêt autorisé auprès du Crédit Mutuel – Promotion Immobilière Collectivités & Institutionnelle ;
- Autorisation d'acquisition de parcelles – modification de la délibération n°2025/25 ;
- Désignation des représentants des communes pour la commission intercommunale d'accessibilité ;
- Décisions du Maire prises en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal ;
- Informations diverses.

Le Maire,
Philippe CHABRIER.